

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 février 2023 à 19 heures

Présidence : Gilbert VALENTIN, Maire.

Date de convocation : 17 février 2023

Présents : Christophe BEAL, Damien BON, Laurence BUCHETON, Jean-Paul COURTOIS, Gérard DECOSNE, Frédérique GUEYE, Robert MASUYER, Thierry MINET, Béatrice MIRAILLES, Michel PERRARD.

Excusé :

Secrétaire de séance : Laurence BUCHETON

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 08 DECEMBRE 2022

APPROUVE, à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 08 décembre 2022.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

DECIDE du montant des subventions à attribuer aux associations pour l'exercice 2023 :

- Association des Paralysés de France :	50 €
- Alcyon le Tremplin :	50 €
- Association « Sur la Route de Chamblanc à Mana » :	300 €
- Coopérative scolaire Ecole Primaire Cité Verte :	500 €
- Coopérative scolaire Ecole Maternelle Cité Verte :	200 €
- Coopérative scolaire Ecole du Jacquemart :	50 €
- Coopérative scolaire Ecole Maternelle du Centre :	50 €
- Association des donneurs de sang :	100 €
- Office des Sports de Seurre :	500 €
- Souvenir français :	50 €
- Club sportif seurreois (Rugby) :	200 €
- Association sportive de Seurre (Football) :	200 €
- Association Culture et Loisirs :	100 €
- Jeunesse Laïque de Seurre (Handball) :	200 €
- Comité des fêtes de Jallanges :	600 €
- Collège Dinet :	50 €

Soit un total de : 3200 €

PREVISION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEFINIT le programme des travaux d'investissement à envisager pour l'exercice 2023 :

- Dépôts et cautionnement reçus :	1 000 €
- Fonds de concours piscine :	4 980 €
- Acquisition de terrains :	35 000 €
- Aménagement paysager :	20 000 €
- Travaux régénération forêt :	20 000 €
- Travaux isolation Mairie :	21 000 €
- Table cuisine salle des fêtes :	3 000 €
- Réfection cuisine salle des fêtes	3 000 €
- Travaux de voirie (chemin des Grands Champs) :	40 000 €
- Rocher d'escalade :	20 000 €
- Boite à livres :	3 000 €
- Matériel de transport :	20 000 €
- Cuve :	2 000 €

ACQUISITION PARCELLE DE TERRAIN

Après avoir pris connaissance du courrier de Monsieur le Directeur Départemental de la SAFER nous faisant connaître le droit de préemption et le droit de préférence de la commune au titre de propriétaire joignant d'une parcelle boisée ;

Afin de poursuivre la mise en œuvre d'une gestion forestière durable et d'agrandir notre massif forestier et notre patrimoine immobilier ;

DECIDE de se porter acquéreur auprès de la SAFER, de la parcelle cadastrée ZC 0017 au lieu-dit « Poirier Lazard », d'une contenance de 2ha 25a 70ca, propriété de Monsieur Bernard FLORENTIN, pour un montant de 4 500 € et 486 € pour frais de la purge du droit de préférence.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2023.

RENOUVELLEMENT BUREAU ASSOCIATION FONCIERE

Afin de procéder au renouvellement du bureau de l'Association Foncière de Jallanges ;

PROPOSE les candidatures de Messieurs Damien BON, Thomas BERGEROT et Gérard JOBLON, le maire étant membre de droit.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

ENTEND diverses communications du Maire concernant :

- L'arbre de Noël de Jallanges le 10 décembre
- La réunion du syndicat des eaux à Seurre le 12 décembre : travaux de renouvellement de canalisations, déploiement de la boucle des Maillys, protection des forages de Pagny le Château
- La réunion du bureau communautaire à Seurre le 09 janvier.
- La réunion du conseil communautaire à Chivres le 18 janvier : renouvellement de convention pour le ramassage des déchets avec COREPILE et CITED.
- La réunion du bureau du Syndicat des Eaux 24 janvier à Glanon : résultats des diagnostics agricoles autour des captages de Glanon, Pagny le Château et Magny-lès-Aubigny réalisés par la chambre d'agriculture.
- La réunion du bureau de l'association Foncière de Jallanges le 03 février : compte administratif 2022, budget 2023, renouvellement du bureau.
- La réunion du bureau communautaire le 06 février à Echenon.
- L'assemblée Générale du Souvenir Français le 10 février à Seurre.
- La remise de la médaille du mérite à Roland BONNAIRE le 10 février à Seurre.
- La réunion du conseil communautaire le 15 février à Brazey en Plaine : augmentation de l'investissement pour l'A.L.S.H. de St Seine en Bâche en raison de l'insuffisance de la capacité porteuse des sols. Augmentation de 40 % de la redevance d'assainissement pour l'année 2023, la part variable passant à 0.67 €/m³ pour les abonnés de l'ex Syndicat de Jallanges, Seurre, Trugny.

COMMUNICATIONS DES RESPONSABLES DE COMMISSIONS

ENTEND les responsables de commissions exposer le compte rendu de diverses réunions :

Thierry MINET :

- Exploitation de la coupe affouagère satisfaisante.
- Broyage de la parcelle N° 25 pour un montant de 2 800 €.
- Travaux d'entretien des jeux du City Parc à la suite du contrôle DEKRA.
- Taille des arbres au fonds du City Parc
- Commission Travaux communauté de communes du 16 février : rénovation énergétique de la salle Berbey : 1 200 000 € de travaux pour un gain énergétique de 20 000 €/an. Construction d'un sas au secrétariat de la communauté de communes pour protéger les personnes chargées de l'accueil : 20 000 €. Bon avancement des travaux à l'espace aquatique. Changement de la borne de paiement du parking gardé de Saint Usage pour un montant de 80 000 €. Divers travaux d'entretien à l'esplanade des itinérances à St Jean de Losne ainsi qu'à la capitainerie de Seurre.
- Syndicat des Eaux du 21 février : Déploiement par le département de la ressource en eau de la boucle des Maillys : 100 000 000 € de travaux dont 80 000 000 pris en charge par le département.

Trois scénarios possibles :

- scénario 1 : le syndicat conserve la gestion de l'eau mais nécessite de construction de 3 stations de dépollution.
- scénario 2 : Dissolution de notre eau avec l'eau des Maillys du département : augmentation de 25cts/m³
- scénario 3 : le département assure entièrement la distribution de l'eau potable.

Béatrice MIRAILLES :

- Conseil d'école maternelle de la Cité Verte du 20 février : effectif de 29 ou 31 élèves prévu à la rentrée 2023/2024. Possibilité d'envisager un regroupement entre les deux maternelles du centre et de la Cité Verte. Départ en retraite en septembre de Mme PAGANI, ATSEM. Prochaine recrue embauchée sur un contrat de 26 heures jugé insuffisant. Projet « Grande lessive ». Pont de l'Ascension. Jeux de société. Charivari le 07 avril. Spectacle à la salle des fêtes. Tombola vente de chocolats. Fête de l'école en commun avec l'école élémentaire.

Laurence BUCHETON :

- Retrait des colis de Noël des aînés à Gamm Vert le 09 décembre et distribution le 11 décembre.
- Commission Enfance Jeunesse de la communauté de communes le 13 décembre : Date Bafa. Ateliers numériques. Revalorisation de l'aide aux devoirs. Accueil enfants ukrainiens : arrêt de la prise en charge par la communauté de communes. Convention partenariat harcèlement scolaire.
- Commission des fêtes et cérémonies le 30 janvier : choix des menus du repas du 08 mai (Plaisirs de la Table à Nuits St Georges). Réflexion pour colis aux aînés à l'occasion de la Saint Georges. Choix du prestataire pour le repas du 11 novembre. Réflexion pour le repas du 14 juillet : autre idée de menu.
- Commission Enfance Jeunesse du 31 janvier : RAM guichet unique. Retour sur Bafa. Animations harcèlement scolaire. Avancement périscolaire Saint Seine en Bâche. Projets financés par MSA.
- Boum des enfants à Jallanges le 15 février : peu de participants mais une très bonne animation et un bel après-midi organisé par le Comité des Fêtes.

AFFAIRES DIVERSES**PREND CONNAISSANCE**

- De la réalisation des travaux d'isolation des combles perdus du bâtiment de la mairie.
- Du raccordement du secrétariat de mairie au réseau de la fibre optique.
- De la pose d'un panneau MAIRIE avec écusson sur les vitres du haut du secrétariat de la mairie.
- De l'abattage d'arbres morts en bordure de la parcelle ZD 145 au 41 de la rue Anne-Marie Javouhey.

Gilbert VALENTIN

Le 22 février 2023

